



formation à l'accompagnement d'enfants en inclusion handicap

objectifs

préciser la démarche et transmettre des outils pédagogiques pour accompagner des enfants en situation de handicap lors d'activités arts du cirque

capacités visées au terme de cette formation :

- compréhension de la démarche éducative liée aux arts du cirque
- aide au positionnement entre l'intervenant, la famille et le participant
- compréhension des différents handicaps et des enjeux qu'ils impliquent dans le cadre des ateliers cirque
- transmission des éléments techniques permettant l'accompagnement adapté et sécurisé du participant

durée, dates et lieu

durée : 6h - **date et horaires** : le 13 septembre de 9h00 à 12h et de 13h30 à 16h30

lieu : à l'école de cirque l'Art d'en faire, 4 rue de Soulège à Joyeuse

modalités

Cette formation s'adresse aux personnes qui souhaitent s'investir en tant que bénévole auprès de l'Art d'en faire en devenant accompagnant auprès de jeunes désireux de rejoindre les ateliers cirque et porteurs de handicap. Aucune pratique de cirque n'est requise, mais des capacités d'attention et d'écoute sont demandées.

Pour en savoir + contact@lartdenfaire.com ou Joanne au 06 20 39 22 84

Adhésion 20€/10€ pour les résidents des intercommunalités partenaires (Beaume Drobie, Vans en Cévennes et Gorges de l'Ardèche) + licence FFEC (7,20€)

Pensez à prendre stylos, questions, expériences à partager et tenues adaptées à la pratique sportive.

contenu

- 1-petites histoires et définitions - l'autisme
- 2-les activités cirque adapté au sein de l'école de cirque l'art d'en faire
- 3-le rôle de l'accompagnateur
- 4-séance type
- 5-les guidances
- 6-les comportements problèmes
- 7-savoir ne rien faire
- 8-évaluation de la pertinence de la formation

suivi

Au terme de la formation, une évaluation sera effectuée avec les participants.